

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Vu la décision du Comité Social d'Administration du 27 mai 2025

Délibération n°2823/2025/GRH

Domaine : Gestion des ressources humaines

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie le 12/06/2025
délibère sur :

Article 1er:

Dans l'hypothèse où la combinaison de postes présentée serait retenue pour la campagne d'emploi 2026, le Conseil d'administration est réuni pour se prononcer sur le pré-calibrage de la campagne d'emploi pour l'année 2026 présenté en séance, après avoir pris connaissance de l'avis favorable émis par le Comité Social d'Administration du 27 mai 2025.

Article 2:

Le Conseil d'Administration approuve le pré-calibrage suivant:

- 4 Professeurs des Universités**
- 6 Maîtres de Conférence**
- 5 Enseignants du second degré**
- 2 BIATSS en catégorie A**
- 2 BIATSS en catégorie B**
- 3 BIATSS en catégorie C**

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro Lages Dos Santos

Adoption à l'unanimité